Information sur la protection des données à caractère personnel dans le cadre de l'appel à projet pour la création d'une résidence autonomie dans le Département du Val d'Oise

Les informations personnelles recueillies font l'objet d'un traitement de données personnelles par le Conseil Départemental du Val d'Oise (CDVO) pour la gestion de l'appel à projet relatif à la création d'une résidence autonomie en Val d'Oise.

La base légale du traitement repose sur l'article 6.1.e du règlement (UE) 2016/679 sur la protection des données : le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investi le Département en vertu du Code de l'action sociale et des familles :

- Articles L. 312-1, L.313-1 et L. 313-1-1 relatifs à l'autorisation des ESSMS et à la procédure d'appel à projets.
- Articles R. 313-1 et suivants, qui organisent la procédure d'appel à projets et le contenu du cahier des charges.

Les destinataires des données sont les personnels compétents du Département chargés de l'instruction et de la mise en œuvre du dispositif.
Les candidatures sont déposées via le formulaire dédié sur le site www.demarches-simplifiees.fr/ et sont ainsi hébergées jusqu'à la clôture de l'appel à candidature par leur prestataire OVH.
A l'issue de l'appel à projet, les données seront conservées par le Département conformément aux règles d'archivage validées par les Archives départementales et sécurisées tout au long de leur conservation par le Département.

Conformément au règlement général (UE) 2016/679 en matière de protection des données à caractère personnel et à la loi modifiée n°78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de vos données personnelles ainsi qu'un droit de limitation et d'opposition au traitement de vos données.
Pour exercer vos droits, vous pouvez effectuer votre demande auprès du Délégué à la protection des données du CDVO :
- **Par voie électronique** en envoyant un courriel à : dpd@valdoise.fr.
- **Par voie postale** à l'adresse suivante : Le Délégué à la protection des données - Conseil départemental du Val d'Oise - 2, avenue du Parc - CS 20201 - 95032 Cergy-Pontoise Cedex.

Si après avoir contacté le CDVO, vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL**.**